



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031315

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/02/2025 9H15 C:002560 I:20710
V/REF : MAIL DU 13/02
V/Email reçu le Jeudi 13/02/2025 a 9H15

**SDC 'PASSAGE THIAFFAIT'
C/O LES REGIES DE L'OPERA
50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03**

V/REF.IMM. 0068
IMMEUBLE : PASS.THIAFFAIT (COP)
19 RUE RENE LEYNAUD
BATIMENTS 1/2/3/4
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 24 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N19 LEYNAUD - CONTACTER M SCHMIT - TEL:*06 82911847*
MME FRANCES-TEL:06 58701076

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR REGARD BOUCHE AU NIVEAU DE L'ALLEE 2 DE
L'IMMEUBLE

Donneur d'ordre : Mme T GAMA-MORAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 18/02 A 15H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
MISE EN PLACE DU MATERIEL
- DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE 5 METRES DE RESEAU A PARTIR DU TABOURET
EXTERIEUR A PLUSIEURS REPRISES
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 19/02/25 a 08H11 Mme T GAMA-MORAIS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031315

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 18/02	2	170,03	425,07
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
0,40	M3 d'eau	2	6,37	2,54
TOTAL H.T.				456,73
T.V.A. a 10,00%				45,67
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>502,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.